Mars 2012 - n°171

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Avec vous, tout au long de la vie

Pages 5-7

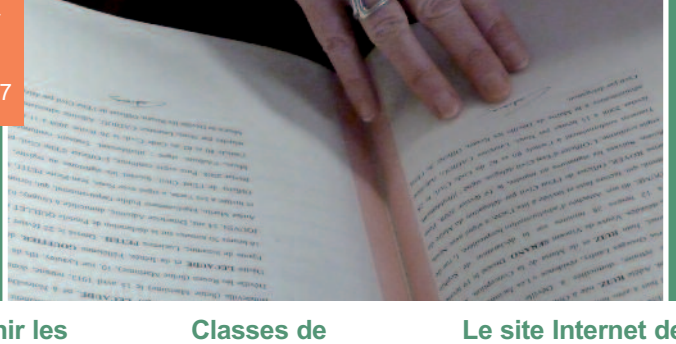

DÉVILLE lès Rouen

Inscriptions scolaires

Soutenir les associations

Classes de découverte

Le site Internet de Déville sur iPhone

Les Élus à votre écoute

Les élus vous reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique GAMBIER
Maire
Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h
et sur rendez-vous

Mary-Françoise GRENET
Première adjointe • Chargée des affaires scolaires et culturelles
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h,
le samedi de 11h à 12h et sur rendez-vous

Jean-Claude BOUTANT
Deuxième adjoint • Chargé des services publics, des affaires générales et extérieures
Reçoit sur rendez-vous

Edith HOURDIN
Troisième adjointe • Chargée des affaires sociales et des seniors
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h,
le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert LEGRAS
Quatrième adjoint • Chargé des nouvelles technologies et du commerce
Reçoit sur rendez-vous

Annie BOUTIN
Cinquième adjointe • Chargée de la petite enfance
Reçoit sur rendez-vous

Jacques MARUITTE
Sixième adjoint • Chargé des affaires financières, du budget et des achats publics
Reçoit sur rendez-vous

Mirella DELOIGNON
Septième adjointe • Chargée des affaires sportives
Reçoit sur rendez-vous

Jean-Claude DUFOUR
Huitième adjoint • Chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité
Reçoit sur rendez-vous

Annette BOUTIGNY
Neuvième adjointe • Chargée des loisirs jeunesse
Reçoit sur rendez-vous

Xavier DUFOUR
Conseiller délégué • Chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains
Reçoit sur rendez-vous

Permanences et consultations gratuites

à l'Hôtel de Ville

Tél : 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h30 à 17h

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanences le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Conseiller Général - Pierre Léautey
Reçoit le samedi 24 mars de 9h15 à 10h30.
Tél : 02 35 03 54 60

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

du côté de nos assos

Bourse aux vêtements et repas amical !

L'**association des Familles de France** a pour objectif de "défendre les intérêts matériels et éthiques des familles". Elle propose des services de défense du consommateur, elle informe sur des thèmes précis tels que la retraite... L'association organise également des bourses aux travaux manuels et des bourses aux vêtements.
Ce mois-ci, les bénévoles installent la bourse aux vêtements printemps/été dans la salle de réception, située sous la voûte de la Mairie.
Le dépôt des vêtements (jusqu'à 15 articles par personne) se fait le mardi 20 mars de 9h à 18h, avec la possibilité d'adhérer sur place. Chaque vêtement doit porter une étiquette en tissu avec le prix. La vente est ouverte à tous, le mercredi 21 mars de 9h à 18h.
La reprise des vêtements se fait, quant à elle, le vendredi 23 mars de 9h à 11h30.
Renseignements au 02 35 75 98 13

L'**Amicale des Anciens Travailleurs** permet aux aînés de plus de 65 ans de se retrouver au cours de l'année pour plusieurs manifestations. En mars, l'association invite les amicalistes pour un déjeuner à la Halle du Pont Roulant. Cette année, les aînés partagent ce bon moment les jeudis 15 et 22 mars !

sommaire

entre nous 4
14ème salon des Plasticiens Créateurs
Bienvenue à Déville
Au fil de la vie
A savoir : inscriptions scolaires

dossier 5-7
Au service de la population

vie de la cité 8-10
Budget, tarifs des accueils de loisirs et garderies, subventions
Soutenir les associations
Classes de découverte : l'école de la vie !
A savoir : bientôt de nouvelles salles municipales
Le site Internet de la commune en application sur iPhone !
C'est en bref

à l'affiche 11
Un spectacle pour les aînés
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Elodie L'Affeter** / Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues : **Jennifer Dévé et Sophie Hébert** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 600 exemplaires**

Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310

Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

éditorial

« Droits et Devoirs » pour chacun

Pour bien vivre ensemble, toute collectivité doit établir des règles qui fixent le cadre dans lequel chacun peut évoluer.

Ces règles fixent les droits qui sont autant de services que le « collectif » rend à chaque habitant.

Mais elles fixent aussi les devoirs sans lesquels la vie collective deviendrait une « jungle ».

Notre exigence à faire respecter nos droits doit n'avoir d'égal que notre exigence à faire respecter nos devoirs.

Notre commune s'inscrit dans ces fondements qui sont aussi ceux de notre République. Sans ces droits et ces devoirs il n'y aurait pas de « liberté, égalité, fraternité » inscrit au fronton de notre Mairie.

Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Conseiller Régional délégué
de Haute-Normandie

arrêt sur images

Les services culturels de la commune ont emmené le public au coeur des arts américains des années 1950-1960 : de l'exposition "Pop Art" des ateliers céramique et dessin des ABCD, à la collection d'affiches de cinéma, en passant par les projections de films et sans oublier les spectacles des professeurs et des élèves de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique, avec la participation des élèves d'une classe de 1ère L du Lycée de la Vallée du Cailly !

Exposition des ABCD

Spectacle des professeurs

Exposition et projections de films à la médiathèque

Audition - spectacle des élèves

14ème salon des Plasticiens Créateurs

Tableau de Marie Vicens

Les artistes de l'ald section Joseph Delattre et quelques artistes de l'association France Parkinson invitent le public à découvrir leurs créations au cours de la 14ème édition du salon des Plasticiens Créateurs.
Du jeudi 5 au dimanche 8 avril, les œuvres d'une quinzaine d'artistes sont exposées au centre culturel Voltaire : jeudi et vendredi de 14h30 à 18h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.
Peinture, gravure sur inox, sculpture en bois et avec matériaux de récupération, peinture sur soie, patchwork, dentelles aux fuseaux et broderie... autant de techniques et de matières à contempler au cours du salon.
Cette année, l'invitée d'honneur de l'exposition est Marie Vicens, une artiste peintre, médaille de vermeil avec mention de l'Académie des Arts de Paris au grand concours international. Sur ses toiles, Marie Vicens peint les fleurs et les femmes.
Pour découvrir les créations de ces artistes, rendez-vous au centre culturel Voltaire, du 5 au 8 avril, l'entrée est libre et gratuite.

Bienvenue à Déville !

Vous venez d'emménager dans la commune et découvrez un nouvel environnement, de nouveaux voisins...
La Municipalité convie les nouveaux habitants à une réception de bienvenue pour les accompagner dans leur découverte de la ville.
Cette année, les nouveaux habitants sont accueillis le mercredi 14 mars à 18h30 à l'Hôtel de Ville : l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les élus.
Vous avez emménagé sur la commune après le 15 février 2011 et vous n'avez pas reçu d'invitation pour la réception ? ***Contactez le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr***

au fil de la vie

Janvier 2012

Bienvenue

Suite à une réclamation d'une famille, les naissances transmises par les maternités ne sont plus publiées d'office dans le Déville Info. *Les parents qui souhaitent faire part de la naissance de leur enfant, doivent désormais remplir une autorisation de publication en Mairie.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

- Aliyah, Jade KHATIRI

Vœux de bonheur

- Mina AHMED HACHIM et Ali MADJIDI
- Mabinty SOUMAH et Mohamed SAKO
- Hellen SONVICO et Jérôme DELAFENÊTRE
- Estelle WILMOT et Matthieu GRICOURT-BEAUPÈRE
- Elise HINFRAY et Amirouche BOUTRIF

Condoléances

- Joël HAUWELLE
- Jean-Claude BACHELET
- Jacqueline LEFAUCHEUR veuve BOISMARD
- Lucien JOUEN
- Odette LE ROSSIGNOL veuve MATHI
- Henriette FIZET veuve FESSARD
- Louise CHEVALIER veuve LEBLANC
- Carlota JORGE veuve MONTEIRO DA CUIVHA

à savoir...

Rentrée 2012 : pensez à inscrire vos enfants !

C'est le moment d'inscrire son enfant à l'école !
Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2012 ont lieu jusqu'au vendredi 30 mars. Rendez-vous en Mairie au service de la jeunesse, des écoles et des sports, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).
Cette étape concerne tous les enfants qui s'inscrivent pour la première fois en préélémentaire ou en élémentaire ou qui viennent d'emménager sur la commune. Les enfants sont inscrits dans le secteur scolaire correspondant au domicile des parents.
Les familles doivent se munir du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance (copie intégrale), une attestation de domicile, et si besoin, la copie du jugement de divorce ou de séparation précisant le lieu de résidence principale et l'exercice de l'autorité parentale. Pour les cas particuliers, renseignements auprès du pôle inscription.
L'admission définitive à l'école est confirmée par la direction de l'école concernée, à compter du 14 mai.
Renseignements : Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80

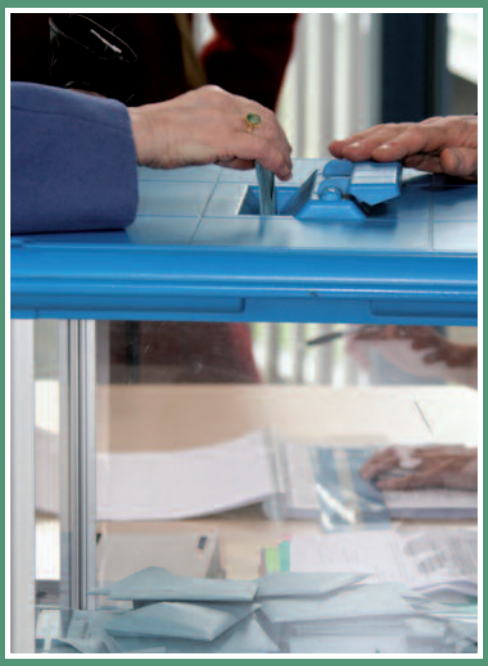

Avec vous, tout au long de la vie

Registres d'état-civil, inscriptions sur les listes électorales, recensement militaire, demandes de carte d'identité, mariages... de nombreuses démarches administratives doivent être menées par les habitants au cours de leur vie. Une grande partie de ces démarches est gérée par le service "population" de la commune. Les agents qui le composent, ont à cœur de répondre, chaque jour, aux besoins de tous les habitants.

Service public, proximité et écoute

Le service population entretient avec les habitants une relation de proximité immédiate. Il accueille le public et l'accompagne dans les démarches administratives. De la gestion des listes électorales, en passant par l'inscription sur les registres du recensement militaire, à l'organisation de noces de diamant ou encore les recherches généalogiques, le service population assure des missions diverses et variées.

C'est toujours avec discrétion et écoute que les cinq agents du service réalisent leur travail. En effet, beaucoup d'actes et de dossiers concernent la vie privée des usagers, les agents ont donc un devoir de confidentialité et une obligation de réserve. Ainsi, aucune donnée personnelle n'est transmise à des entreprises ou sociétés de démarchage.

Actes de décès, reconnaissances d'enfants, recensement militaire, cartes d'identité, passeports... sont autant de démarches qui impliquent une adaptation des horaires du service aux mode de vie de tous les habitants. Le service population est ainsi le seul service à proposer une permanence le samedi matin à l'Hôtel de Ville : une disponibilité essentielle pour faciliter le quotidien des usagers.

Humaniser les formalités administratives

Les démarches d'état civil, gérées par le service population, sont toutes réglementées par la législation. Si les agents ne peuvent déroger à cette rigueur administrative, ils proposent un accueil privilégié et un accompagnement dans le traitement des dossiers. Dans certaines situations, c'est le cas d'un décès, les agents accueillent les familles accablées par le chagrin et doivent les accompagner en faisant preuve d'une grande écoute.
De plus en plus de demandes se font également par Internet. La ville a d'ailleurs mis en ligne sur son site de nombreux liens pour rendre plus facile l'accès aux formulaires (autorisation publication naissance dans *Déville Info*, inscription sur les listes électorales, imprimé pour la carte d'invalidité civile...). Si cette dématérialisation facilite les démarches, il est essentiel de maintenir les rencontres et les échanges entre la commune et ses habitants.

Dernièrement, plusieurs démarches administratives ont été modifiées :
Ainsi, les parents qui ont choisi de donner leurs deux noms de familles à leur enfant, ont la possibilité de demander la suppression du double tiret pour le remplacer par un espace entre les deux parties du nom de l'enfant. Pour effectuer cette démarche, il est nécessaire de remplir un formulaire de demande de rectification et de transmettre ce document, accompagné du ou des actes d'état civil à rectifier, au tribunal de grande instance du lieu où ils ont été établis. Le service population reste à disposition des personnes concernées pour plus d'informations.
Suite à une réclamation d'une famille, les naissances transmises par les maternités ne sont plus publiées d'office dans le *Déville Info*. Les parents qui souhaitent faire part de la naissance de leur enfant, doivent désormais remplir une autorisation de publication en Mairie.
Suite à un décret du 22 juillet 2011, il n'est plus possible depuis le 1er janvier 2012, de recueillir, en Mairie, l'image numérisée des demandeurs de passeport. Ces derniers doivent fournir deux photos d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, les représentant de face et tête nue.
Le service reste à l'écoute des usagers pour tous renseignements.

zoom sur...

L'état-civil en quelques chiffres*

Reconnaissance	70
Changement de nom	4
Mariage	39
Reprise de vie commune	1
Décès	48
Transcription de décès	63
Total des actes	225

**chiffres de 2011*

Mariages, noces et parrainages !

La commune accompagne les habitants dans l'organisation de leurs cérémonies de mariage, parrainage civil et anniversaire de mariage.
Parce que le mariage à la Mairie est souvent considéré comme une formalité rapide et impersonnelle, le service population accorde une attention particulière à l'accompagnement des futurs mariés. Outre le dossier administratif, la ville propose aux futurs époux de choisir une musique pour leur entrée et leur sortie de la Mairie. De quoi personnaliser un peu plus la cérémonie et la rendre plus festive !
Dans 50 ou 60 ans, les époux pourront ensuite revenir fêter leurs noces d'or ou de diamant que la commune propose de célébrer en Mairie. Cette célébration d'un anniversaire de mariage est une cérémonie de valeur symbolique issue d'une démarche volontaire des époux. Au cours de la cérémonie, la vie des époux est retracée avant le renouvellement de leurs voeux.

Le parrainage civil est organisé à l'initiative des communes. Déville accorde toute son importance au parrainage civil (appelé également «baptême républicain» ou «baptême civil»). Il est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. C'est aussi un acte citoyen et un engagement moral du parrain et de la marraine à suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition. Le parrainage civil n'est inscrit sur aucun registre d'état-civil et n'a donc pas de valeur juridique. Néanmoins, un certificat de parrainage est remis aux parents ainsi qu'aux parrain et marraine.

Autour des élections

Le suivi et la mise à jour de la liste électorale, c'est aussi ça, le service population. Pour garantir le droit fondamental, le droit de vote, le service est en lien direct avec l'Insee qui permet de recouper radiations et inscriptions et ainsi, réduire les risques d'irrégularités. Toute personne qui souhaite s'inscrire sur les listes électorales doit présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Cette inscription est transmise à l'Insee qui déclenche la demande de radiation à la commune où la personne était inscrite auparavant.
L'Insee transmet également à la ville, la liste des jeunes qui vont avoir 18 ans et vont pouvoir voter lors des prochaines élections. Le service envoie alors un courrier pour informer les jeunes concernés. Ainsi, cette année, pour voter aux élections présidentielles, il faut avoir 18 ans avant le 22 avril et pour les élections législatives, 18 ans avant le 10 juin.
Ce mois-ci, le service va gérer l'envoi des nouvelles cartes électorales. Pour les personnes qui n'ont pas signalé leur changement d'adresse, les cartes vont être mises à disposition le jour du scrutin, car aucun suivi de courrier n'est assuré pour l'envoi des cartes électorales. Dès aujourd'hui, le service enregistre également les votes par procuration. Les procurations sont enregistrées jusqu'au samedi matin précédant le jour de l'élection. Le jour des élections, le personnel du service est présent pour s'assurer du bon déroulement du scrutin et assurer le recensement des résultats.

Recensement de la population : un acte citoyen !

Le recensement de la population s'est terminé en février. Organisé par l'Insee, le recensement est mis en place par la commune. C'est ainsi que le service population reçoit la liste des 8% des logements sélectionnés par l'Insee. Avec 413 logements à recenser en 2012, la commune a recruté deux agents recenseurs pour se rendre auprès des foyers concernés. Ces agents bénéficient de deux demi-journées de formation assurées par l'Insee. Le service récupère les documents, les vérifie et les enregistre. Les renseignements collectés sur la composition des familles, des logements, les moyens de transports utilisés... restent évidemment anonymes et ces informations ne sont transmises qu'à l'Insee. Pour le service, le plus gros travail reste la relance auprès des personnes qui ne répondent pas à l'enquête. En effet, la loi rend obligatoire la réponse à l'enquête de recensement car il permet d'analyser les besoins en matière de logement et d'équipements collectifs.

Conseil Municipal du 26 janvier 2012

Budget, tarifs des accueils de loisirs et garderies, subventions

Le conseil du 26 janvier avait comme délibération principale l'adoption du budget primitif pour 2012. Nous avons présenté ce budget dans notre précédent numéro de février. Rappelons simplement ici les difficultés que le contexte économique et financier crée pour sa mise en œuvre, en particulier pour l'obtention de prêts malgré la bonne situation financière de la commune.

Ce conseil a également adopté les tarifs pour 2012, des accueils de loisirs et des garderies qui augmenteront de 2 % en moyenne.
Un certain nombre d'associations avait sollicité des subventions pour équilibrer leur budget. Le conseil en a reconduit un certain nombre, sans augmentation toutefois par rapport à l'année précédente.
Un effondrement s'est produit impasse Vermont, qui nécessite la mise en place d'un périmètre de sécurité. Ce périmètre ne pourra être levé que lorsque les forages de contrôle auront été réalisés.
Enfin, le conseil a adopté le régime de la TVA pour la location des salles qui relèvent maintenant d'une activité commerciale.
Toutes ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Tribunes des oppositions

Nous n'avons pas reçu les tribunes de l'UMP et du Groupe Centre Démocrate Humaniste.

Soutenir les associations

Les associations de la commune tissent des liens et participent à l'animation et au dynamisme de la ville.
La Municipalité s'engage donc sous différentes formes auprès de ses associations. Ce soutien peut être administratif, logistique mais il est également financier.
Ce soutien financier se traduit par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement. Chaque association doit, au mois de janvier, déposer un dossier de demande de subvention en Mairie.
Ce dossier doit contenir le rapport financier et moral de la dernière assemblée générale de l'association. Il doit également présenter l'origine des ressources de l'association, un bilan précis des dépenses et recettes de l'utilisation de la subvention communale de l'année précédante ainsi que les projets pour l'année à venir.
Les demandes de subventions sont ensuite votées par le Conseil Municipal.

arrêt sur images

Plusieurs associations de la commune se sont réunies en début d'année pour fêter les rois et partager la galette :

l'ALD Musculation,

le Comité de Jumelage, en compagnie musicale du Réveil dévillois,

la Cible dévilloise,

c'est en bref...

Permanence ADMR
L'ADMR, association du service à domicile tient une permanence le mardi de 13h30 à 16h30 en Mairie. Depuis janvier, l'association est également présente le jeudi de 13h30 à 17h.

Recensement militaire
Les jeunes gens et les jeunes filles nés en décembre 1995 et janvier - février - mars 1996 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à la Mairie.

Ecoles

Classes de découverte : l'école de la vie !

Découvrir un peu plus le monde, apprendre à mieux se connaître et à vivre ensemble, sans les parents : les classes de découverte permettent aux élèves et aux instituteurs de partager quelques jours dans un environnement nouveau.
Les projets pédagogiques sont construits par les enseignants. Ils constituent un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective tout en offrant un réel dépaysement. La commune soutient financièrement et administrativement les classes de découverte organisées par les écoles. Cette année, trois classes se rendent à Asnelles dans le Calvados.
24 élèves de CP de l'école Georges Charpak partent pendant 4 jours à la "découverte du milieu marin" en avril. Au programme : pêche à pied, visite d'Asnelles, d'un port de pêche, rencontre d'un pêcheur du village... Ces activités vont permettre aux enfants de développer des connaissances, évaluées sous forme d'exposition que les parents vont pouvoir découvrir après le séjour.
Pour l'école Léon Blum, deux classes partent ensemble pendant 5 jours au mois de juin. Le séjour des 21 élèves de CE1/CE2 est axé sur la "découverte du milieu marin et du patrimoine historique et culturel" avec la visite du château de Falaise ou encore la ville de Bayeux. Le séjour proposé aux 29 élèves de CM2 est organisé autour du thème "parcours sportif et itinéraire pour la Paix". Des séances de char à voile mais aussi la découverte de vestiges de la guerre, la visite du Mémorial de Caen et la rencontre avec un témoin résistant et déporté sont quelques-unes des activités programmées.
A travers les activités, les enfants révisent sans avoir l'impression de travailler le français, les mathématiques ou encore les arts et acquièrent des connaissances sur un nouveau milieu.

---

et le Vélo club.

Les membres du tennis club se sont retrouvés à l'occasion d'un apéritif dinatoire organisé par l'association.

La commune a également invité les aînés à partager la galette des rois après avoir assisté au spectacle "Zig Bazar" de la compagnie Zigoto.

Conseil Municipal

Le prochain conseil municipal a lieu jeudi 22 mars à 20h30 en salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public.

Bourse aux vêtements

L'association des Familles de France organise une bourse aux vêtements le mercredi 21 mars de 9h à 18h, salle de réception sous la voûte de la Mairie. Le dépôt des articles s'effectue le mardi 20 mars de 9h à 18h (adhésion possible sur place).

Centre Médico Social

Le CMS est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Il est fermé le 3ème ou 4ème lundi matin de chaque mois. Prochaine fermeture : lundi 19 mars. Tél : 02 35 74 17 04

Appels à la générosité autorisés

Du lundi 5 au samedi 10 mars, campagne du Neurodon, pas de quête. ***Du lundi 12 au dimanche 18 mars***, semaine nationale des personnes handicapées physiques avec quête les 17 et 18 mars. ***Du lundi 19 au dimanche 25 mars***, campagne nationale de lutte contre le cancer avec quête les 24 et 26 mars. ***Du vendredi 30 mars au dimanche 1er avril***, quête pour le sidaction.

Permanence OPAH-RU

La permanence OPAH-RU se déroule à la mairie de Déville, les mercredis 14 et 28 mars de 9h40 à 10h40 ou sur rendez-vous au 02 32 81 86 72.
email : Opahru-cailly@rouen-seine.fr

Formations apicoles

L'association Abeilles et essaims 76 propose des formations pour connaître les bases de l'apiculture. La prochaine formation se déroule le samedi 7 avril. Tél : 06 15 43 00 69
Courriel : abeilles.essaims@laposte.net

arrêt sur images

Carton plein pour le loto organisé par l'ALDM football !

Plusieurs associations se sont réunies à l'occasion de leur assemblée générale pour faire le point sur l'année écoulée et les projets à venir !

l'Orchestre Symphonique,

l'association ensemble,

le Comité des fêtes,

et le groupe de danses anciennes.

à savoir...

Bientôt de nouvelles salles municipales

Le chantier des salles municipales se poursuit et doit bientôt s'achever. La fin des travaux est, en effet, prévue pour le début du mois d'avril.
Les entreprises réalisent actuellement les travaux de peinture, de mise en faïence et de carrelage dans les bâtiments. Les aménagements extérieurs du parking et de l'éclairage public sont également réalisés.
Une fois les travaux terminés, les associations vont pouvoir s'installer dans les nouveaux locaux et les habitants vont pouvoir louer de nouvelles salles pour leurs réceptions.

Site Internet

Le site Internet de la commune en application sur iPhone !

C'est une innovation assez rare que propose notre commune : une application "Déville lès Rouen" permet de retrouver les rubriques Actualités, Vie Pratique, Agenda, points d'intérêt de son site Internet, ...en direct et gratuitement sur iPhone.
Cette application iPhone a été développée par la société ACSIModulo, jeune entreprise de Déville pour la commune.

L'application, développée spécifiquement pour la ville, permet de communiquer et d'informer les utilisateurs dans un contexte de mobilité. Au delà des rubriques essentielles du site, cette application guide les utilisateurs vers les lieux principaux de la commune. Des évolutions futures ajouteront sans nul doute plus de fonctionnalités pour rapprocher les services municipaux des besoins des habitants.
ACSIModulo a intégré un service web directement relié au site Internet de la ville. Elle y a même ajouté une fonctionnalité pour disposer du "Push". Avec le "Push", remplaçant les sms, la commune peut, en cas de besoin, informer ses habitants en temps réel.
Disponible dès à présent sur l'AppStore, l'application est gratuite et va permettre de rendre de nombreux services que vous habitiez ou passiez à Déville !
http://www.deville-les-rouen.fr/le-site-en-application-sur-iphone

c'est en bref...

Emplois en Seine

200 recruteurs répondent présents pour la 8ème édition de ce forum, les 15 et 16 mars de 9h à 17h30, au hall 1 du parc expos de Rouen.
Tous les profils sont ciblés, de tout niveau de compétence, de qualification et d'expérience... Postes en CDD, CDI, en alternance, contrats à temps partiel, missions à l'international, offres de stage...
L'entrée est libre et gratuite, sans pré-inscription, ni invitation.
N'oubliez surtout pas vos CV !
Parking sur place gratuit.
www.emploienseine.org

Comptage d'animaux

La Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-Maritime organise une opération de recensement des populations de lièvres. Pour Déville, cette opération a lieu jusqu'au 16 mars 2012, entre 20h et 1h du matin. Les véhicules utilisés sont équipés de gyrophares de couleur orange ainsi que d'une pancarte "comptages d'animaux".

Collecte des déchets végétaux

La collecte hebdomadaire des déchets reprend le mercredi 14 mars.

Seniors

Un spectacle pour les aînés

Cette année, les seniors fêtent le printemps avec l'orchestre André Philippe et la participation d'élèves de l'école Léon Blum.

Le mardi 27 mars à 15h au centre culturel Voltaire, la commune invite les anciens à découvrir un spectacle étonnant sur le thème du "20ème siècle et les grands moments du cinéma".

L'orchestre André Philippe propose un cocktail musical attractif : exotisme, swing, rythmes endiablés et poésie, une invitation à la fête à ne pas manquer ! Après le spectacle, une friandise est offerte aux aînés.

Pour pouvoir participer à cet après-midi festif et convivial, les seniors doivent s'inscrire à la maison de l'animation. Rendez-vous le lundi 12 mars, de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Pour plus de renseignements, contacter l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80.

Exposition de livres d'artistes du FRAC à la médiathèque

La médiathèque Anne Frank vous invite à une escapade dans l'univers des livres d'artistes, issus de la collection du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) du mardi 6 au jeudi 29 mars à la médiathèque.

Dans le cadre de cette exposition, un atelier d'illustration est organisé le samedi 17 mars à 10h (adultes sur inscription).

Tél : 02 32 82 52 22

rendez-vous

Mars

Mardi 6
Le Logis
Assemblée générale de l'entente des locataires

Du mardi 6 au jeudi 29
Médiathèque Anne Frank
Exposition "Livres d'artistes issus du FRAC"

Mercredi 7
Le Logis
Assemblée générale de l'UNC

Samedi 10 à 19h30
Centre Culturel Voltaire
Soirée bavaroise de l'Orchestre Symphonique de Déville

Dimanche 11 à 15h
Centre Culturel Voltaire
"La veuve joyeuse"

Dimanche 11 à 15h
Stade Blériot
Football ALDM 1 / Neiges

Dimanche 11 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball Seniors masculins 1/ ASPTT Rouen

Lundi 12 de 9h à 12h et de 14h à 16h
Maison de l'animation
Inscriptions au spectacle de printemps aux personnes âgées

Mercredi 14 à 18h30
Hôtel de Ville
Réception des nouveaux habitants

Jeudi 15 à 12h
Halle du Pont Roulant
Déjeuner de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Vendredi 16 à 17h
Maison de l'animation
Assemblée générale de l'association des Familles de France

Samedi 17 à 14h30
Boulodrome
Pétanque Concours ouvert à tous

Samedi 17 à 20h
Gymnase Anquetil
Handball Seniors masculins 1/ Tourlaville

Dimanche 18 à 8h30
Parking du gymnase Guynemer
Randonnée "Forêt de Roumare"

Dimanche 18 à 15h30
Centre Culturel Voltaire
Kiosque à musique de l'Orchestre Symphonique de Déville

Dimanche 18 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball Seniors féminines 1/ Montivilliers

Du mardi 20 au vendredi 23
Salle de réception de l'Hôtel de Ville
Bourse aux vêtements de l'association des Familles de France

Mercredi 21 à 18h30
Maison de la Petite Enfance
Conseil de crèche

Jeudi 22 à 12h
Halle du Pont Roulant
Déjeuner de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Jeudi 22 à 20h30
Salle du Conseil Hôtel de Ville
Conseil Municipal *Séance publique*

Vendredi 23 à 19h30
Centre Culturel Voltaire
"L'écossaise"

Samedi 24 à 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Dimanche 25 à 14h
Gymnase Anquetil
Handball 18 ans France / St Marcel Vernon

Dimanche 25 à 14h
Centre Culturel Voltaire
Loto du Comité des Fêtes

Dimanche 25 à 15h
Stade Blériot
Football ALDM 1 / Pont de l'Arche

Dimanche 25 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball Seniors masculins 1/ Césaire Levillain

Dimanche 25 à 16h
Gymnase Anquetil
Handball Seniors masculins 1/ St Marcel Vernon

Mardi 27 à 15h
Centre Culturel Voltaire
Spectacle de printemps offert aux personnes âgées par la commune

Mercredi 28 à 18h
Centre Culturel Voltaire
Arabesques "Les 1ères années" par l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Mercredi 28 à 18h30
Hôtel de Ville
Réception des médaillés du travail

Samedi 31 à 10h30
Médiathèque Anne Frank
Club de lecture

Samedi 31 à 17h
Gymnase Anquetil
Handball 18 ans France / Chartres Mainvilliers

Avril

Dimanche 1er à 10h30, 15h et 17h
Centre Culturel Voltaire
"Mêm' pas peur"

Du mardi 3 au samedi 21
Médiathèque Anne Frank
Exposition "La batellerie en Seine"

Du mercredi 4 au dimanche 8
Centre Culturel Voltaire
14ème Salon des Plasticiens Créateurs

Du lundi 20 février au vendredi 30 mars 2012

Inscriptions scolaires 2012-2013

Pôle Inscription

Service de la jeunesse,
des écoles et des sports

Hôtel de Ville

8h30-12h30 / 13h30-17h
(16h30 le vendredi)

Cette étape concerne les enfants :

qui s'inscrivent pour la première fois en préélémentaire ou en élémentaire

qui viennent d'emménager sur la commune.

DÉVILLE
lès Rouen

Se munir du livret de famille et d'une attestation de domicile

A partir du lundi 14 mai 2012

Admissions définitives selon un calendrier établi par chacune des écoles

Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Déville, janvier 2012